

**Sujet :** [INTERNET] ISDI projet IC-20-82

**De :** Daniel Lopes <lopesdaniel2001@yahoo.fr>

**Date :** 31/12/2020 18:48

**Pour :** "Pref-icpe@val-doise.gouv.fr" <pref-icpe@val-doise.gouv.fr>

Monsieur le Préfet,

Pour faire suite à l'avis de consultation du public concernant le projet d'ISDI, je tiens à vous faire part de mon opposition à ce projet.

En tant qu'autorité compétente pour statuer sur cette demande, je vous demande de prendre en considération le bien être des Fontenaysiens dans la mise en place de ce projet qui va se trouver à proximité de lieu d'habitation, du stade ainsi que du centre de loisirs. Quels garanties avons nous de l'impact sanitaire sur nos enfants, non seulement liés aux poussières de cette activité (pour rappel selon l'article R4412-1 à R4412-57 ces déchets soi-disant inerte sont en fait considérés comme des mélanges dangereux ) mais également de la pollution produite par une soixantaine de camion jour fonctionnent au diesel qui seront à proximité du centre de loisirs et du stade ? Et ce pendant une durée de six années ? Allez-vous autorisé une activité aussi négative pour l'environnement immédiat de nos enfants ?

Ce projet me semble démesuré en comparaison de la taille de notre village et pourquoi aussi proche ?

N'y a-t-il pas de lieux plus propice à accueillir ce genre d'activité à l'écart des populations ? Comment peut-on accepter qu'une seule personne puisse créer autant de nuisance à l'ensemble de notre village ?

Aucun aménagement routier réel n'a été prévu pour accueillir ce trafic supplémentaire sur une route déjà chargé et entraîner un trouble de circulation supplémentaire sur la voie principal d'accès a notre village, l'étude du trafic dans le projet date de 2014 et me semble très largement sous estimée au vue de la circulation qui à du très largement augmentée depuis lors.

J'espère Mr le Préfet que votre attention ira au bien être et la tranquillité des Fontenaysiens et non à des intérêts privées et porté par une unique personne au détriments de la santé des enfants qui auront à subir ces pollutions multiple durant les activités scolaire et péri-scolaire.

Cordialement

Daniel Lopes